**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 91 (1946)

Heft: 3

**Titelseiten** 

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse:
1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger : 1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.— 3 mois fr. 5.—

Prix du numéro: fr. 1.50.

RÉDACTION: Colonel-brigadier Roger Masson.

ADMINISTRATION: Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 3 36 33. Chèq. post. II. 5209

ANNONCES: Société de l'Annuaire Vaudois S. A., Rue de la Tour 8, Lausanne

# Le problème des cadres

La question des cadres civils et militaires est d'une grande actualité.

Nous savons que dans certaines écoles de recrues d'intéressants essais sont tentés par leurs commandants en collaboration avec des officiers de milices.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur soumettant les directives émises par le chef d'arme de l'infanterie qui voue tous ses soins à cet important problème. En effet, le rayonnement d'un chef, formé dans une école de cadres, ne se limite pas uniquement au domaine militaire, mais s'étend jusque dans la vie civile, pour le plus grand profit du pays. (Réd.)

### DIRECTIVES

POUR LE PERFECTIONNEMENT DE L'INSTRUCTION
DES CANDIDATS OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS
DANS LES ÉCOLES DE RECRUES DU PRINTEMPS 1946

## I. GÉNÉRALITÉS

1. Il ne faut pas compter dans un avenir prochain, quelle qu'en soit l'urgence, sur une augmentation des écoles de cadres

1946 7